

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1758/SG/FIN accordant une subvention de cent mille francs Djibouti (100.000 FD) à l'Association cultuelle de l'église protestante de Djibouti .

n° 69-1758/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
5 décembre 1969

Numéro JO
n° 26 du 24/12/1969

Date du numéro
24 décembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent mille francs Djibouti (100.000 FD.) est accordée à l'Association Cultuelle de l'Eglise Protestante de Djibouti à titre de contribution à ses frais de fonctionnement.